

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

REMARQUES EN PASSANT

par C. REY

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 28 novembre 1892

FAMILLE des PLATYRRHINIDES
ou ANTHRIBIDES

Urodon suturalis F. — Quelquefois tout le dessus du corps est d'un gris presque uniforme.

Urodon pygmaeus Gyl. — Le prothorax est plus ou moins prolongé en arrière en forme de cône ; je ne vois là qu'un caractère particulier au sexe masculin.

Choragus subsulcatus R. — Je le crois distinct de *Sheppardi* Kirb. Il est plus grand, et, surtout, les élytres sont plus fortement striés-punctués et comme subsillonés, avec les interstries plus lisses, plus brillants et plus convexes. Les articles de la massue des antennes sont moins globuleux, etc. — Cluny (Saône-et-Loire), Grande-Chartreuse : 2 ex.

Brachytarsus fasciatus Fourc. (*scabrosus* F.). — La variété *ventralis* R., concernant plutôt les ♂, a toute la région médiane du ventre, rouge ; la variété *rubripes* R. a les pattes de cette même couleur, moins les genoux et les tarses.

Brachytarsus variegatus Ross. (*varius* F.). — Cette espèce, très variable de taille, a parfois les pattes d'un rouge brun. Sa larve vit aux dépens des Cochenilles des Conifères, surtout de l'Épicéa (*Abies excelsa* Dc.).

Anthribus albinus L. — Chez les sujets à taille inférieure, la bande transversale blanche du milieu des élytres est plus ou moins effacée.

Platyrrhinus latirostris F. — Cette espèce est de la montagne ; toutefois, j'en ai capturé deux exemplaires dans une souche d'Orme, à Fréjus, sur les bords du Reyran, à 10 mètres seulement d'altitude.

Tropidoderes sepicola F. — Dans la variété *ephipium* Boh, la couleur foncière est moins obscure et, par suite, la tache dorsale est moins tranchée.

Tropidoderes niveirostris F. — Quelquefois la couleur foncière est moins foncée que dans le type et la tache apicale plus confuse. Il passe parfois l'hiver sous les écorces.

Tropidoderes hilaris Fahr. — Cette espèce remarquable par sa forme plus oblongue et plus parallèle constituait, pour quelques auteurs, avec l'*Oxyacanthae*, le genre *Eudreocytes* Sch., à cause des antennes plus grêles et plus allongées ; mais, chez les ♀, elles ne sont pas relativement plus longues que chez les ♂ de *pudens* et de quelques autres espèces. Elle se trouve sur les Genêts.

Tropidoderes curtirostris R. — Avec un rostre plus court que tout autre, cet insecte se reconnaît par son corselet toujours roussâtre à son sommet. Souvent

les élytres présentent une bande longitudinale rougeâtre, prolongée parfois jusqu'à leur extrémité. Bien que très commune à Lyon, cette espèce paraît ne pas se rencontrer dans le Nord, et c'est peut-être pourquoi il a été difficile de savoir à quelle espèce des anciens auteurs elle devait se rapporter.

Tropidoderes undulatus Pz. — Les petits exemplaires ♀ ont les antennes relativement plus courtes et les dessins des élytres effacés.

Tropidoderes rufipennis Guilleb. — C'est par erreur que M. Guillebeau a décrit cet insecte sous le nom de *fuscipennis*, il a voulu dire *rufipennis*. — Je possède un exemplaire ♀ à taille moindre et à antennes bien plus courtes. — Cette espèce est bien distincte de l'*undulatus* par la couleur des élytres rougeâtre et par ses antennes et ses pattes rousses, sans compter les différences sexuelles du ventre. — Elle est bien plus rare. — Lyon, Bugey.

Tropidoderes marchicus Hbst. — Le *Reyi* Des Goz., d'après de nouveaux matériaux, n'est qu'une variété de taille bien moindre, à taches élytrales à peine apparentes et à articles intermédiaires des antennes, surtout les 7^e et 8^e, bien plus courts. etc. — Lyon, Thoissey (Ain).

(A suivre.)

NOTICES CONCHYLOGIQUES

par A. Locard

XXII

LES TRUNCATELLES DES CÔTES DE FRANCE

Tout le monde connaît ces élégantes petites coquilles cylindriques, au sommet tronqué, au test blanc et luisant, parfois si abondamment répandues au milieu des sables déposés sur nos plages. Risso leur a donné le nom de *Truncatella*. Ce sont, pourtant encore, des Mollusques très imparfaitement étudiés, considérés, tantôt comme Pulmonés, tantôt comme Branchifères, faisant partie pour les uns de la faune marine, rangés par les autres dans la faune terrestre ou des eaux douces et saumâtres.

Linné en faisait des *Helix*, Montagu des *Turbo*, Lamarck et Draparnaud des *Cyclostoma*, Payraudeau des *Paludina*, Lowe des *Erpetometra*, Fleming des *Turritella*, etc. ; mais comme la manière d'être de la coquille varie suivant son âge, Risso, en qualifiant de *Truncatella* les coquilles adultes, a en même temps institué le nom de *Fidelis* pour les jeunes sujets qui ne se sont pas encore séparés de l'extrémité de leur enveloppe testacée.

Sans prendre parti définitif dans la question, faute de documents suffisants pour résoudre le problème, nous nous bornerons à signaler les différentes espèces ou formes dont nous avons eu l'occasion d'observer la présence sur nos côtes, et nous dirons que, provisoirement au moins, nous avons maintenu les *Truncatella* dans la famille des *Truncatellidæ*, prenant rang à la fin de la faune terrestre.

A l'âge adulte, la coquille des *Truncatella* est caractérisée par sa petite taille dépassant rarement 5 millimètres de longueur pour un diamètre de 2 à 2 1/2 millimètres; par son galbe cylindrique, tronqué au sommet; par ses tours de spire au nombre de 3 à 5 seulement; par son ouverture ovale et entière, bordée par un péristome continu et épais, fermée par un opercule corné, mince, subspiral, à nucleus excentré. Dans le jeune âge, la spire est complète et partant son galbe est notablement plus conique dans son ensemble; elle comporte au moins 8 à 10 tours; à un moment donné les cinq ou six premiers tours tombent, et il se forme dans la coquille ainsi mutilée un nouveau sommet convexe, au dessous duquel on peut encore parfois distinguer la ligne de truncature.

L'animal est assez grêle; il porte des tentacules courts, triangulaires et divergents; les yeux sessiles sont logés en arrière des tentacules et à la partie supérieure du cou; le rostre est très long et bilobé; le pied court et arrondi à chaque extrémité. Les *Truncatelles* ont un mode de progression tout particulier, analogue à celui des chenilles arpeuteuses; pour s'avancer, elles prennent un point d'appui sur l'extrémité du mufile et rapprochent alors brusquement le disque plantaire.

Peut-être conviendrait-il de rapprocher des vrais *Truncatella* les *Lhotelleria* de Bourguignat; dans sa classification M. Bourguignat les plaçait après les *Moitessieria*; mais outre que les quelques *Lhotelleria* jusqu'à présent connus ont toujours été trouvés bien loin de la mer, les coquilles de ce genre ont un caractère apertural tout particulier: cette ouverture, dit le créateur du genre, est pourvue à partir du milieu de la convexité de l'avant-dernier tour jusqu'à la partie inférieure du bord externe, qui est toujours simple et tranchant, d'un bord péristomal épais, large, aplati, analogue à celui de la *Lacuna vincta*, et, offrant vers la base de la columelle une dilatation un tant soit peu canaliforme. En outre chez les *Lhotelleria*, l'opercule est mince, vitrinoïde, sans stries ni enroulement spiral perceptible. Si donc il peut convenir un jour de rapprocher dans une même famille ces deux groupes de coquilles, leurs caractères respectifs seront toujours suffisamment différents pour constituer deux genres bien définis.

Nous connaissons actuellement cinq espèces bien distinctes des *Truncatelles* sur les côtes de France.

Truncatella subcylindrica, Linné. — Coquille d'un galbe presque cylindrique, allongé, à peine atténué vers le haut; 3 à 4 tours convexes, aplatis vers le milieu, à croissance presque régulière; suture bien accusée; ouverture ovalaire un peu plus élargie en bas qu'en haut; péristome bordé, continu; columelle épaisse, un peu flexueuse; bord externe accompagné d'un bourrelet logé en dehors et peu saillant; test assez mince, solide, subtransparent, d'un blanc-grisâtre, luisant, orné de plis longitudinaux plus larges que leurs intervalles, très faiblement arqués. — Haut, 5 à 6; Diam. 2 à 2 1/2 mill.

Cette forme certainement la plus commune, est celle que Linné signale sous le nom de *Helix subcylindrica*, il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard. Plus tard en 1803, Montagu la décrit sous le nom de *Turbo truncatus*, et enfin Draparnaud en 1805 la désigne sous celui de *Cyclostoma truncatulum*. Ce nom de *truncatulum* a prévalu chez un grand nombre d'auteurs; nous-même, dans notre *Prodrome*, nous l'avions adopté. Mais avec Hanley, Sowerby et depuis M. M. Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, nous estimons qu'il est plus logique et plus conforme aux lois de la priorité de revenir à l'ancienne dénomination linnéenne,

Cette espèce vit sur toutes nos côtes, de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée.

Truncatella laevigata, Risso. — Cette forme de même taille et de même galbe que la précédente n'en diffère que par l'allure du test; celui-ci au lieu d'être orné de costulations en forme de plis, est au contraire entièrement lisse, portant seulement quelques traces plus ou moins obsolètes de plis, au voisinage de la suture; la coloration reste la même. — Pour plusieurs auteurs le *Tr. laevigata* ne constitue qu'une variété du *Tr. subcylindrica*; pourtant il constitue des colonies bien distinctes; on le trouve également sur toutes nos côtes.

Truncatella microlena, Bourguignat. — Coquille de taille plus petite, d'un galbe plus grêle, plus étroitement cylindroïde; spire lentement atténuée, composée de 3 à 4 tours un peu convexes dans leur ensemble, légèrement aplatis vers le milieu; suture marquée, ouverture un peu étroitement ovalaire; péristome bordé, épaissi; test blanc grisâtre, lisse et transparent. — H. 3; D. 1 millim.

Cette forme, plus rare que les deux précédentes, vit sur presque tout le littoral méditerranéen de Cannes à Port-Vendres.

Truncatella Juliae, de Folin. — Coquille de petite taille, d'un galbe un peu conoïde, lentement et progressivement atténué de la base au sommet; spire composée de 6 tours assez convexes, séparés par une suture accusée; ouverture ovalaire; péristome un peu réfléchi au bord externe; test très brillant, diaphane, blanchâtre; le premier tour lisse; le 2^e orné de striations plus marquées; le 3^e avec des côtes longitudinales arquées vers le haut; les 3 derniers munis de côtes analogues, mais de plus recoupés dans le bas par des cordons spiraux formant un réseau réticulé par leur intersection avec les côtes. — H. 3; D. 1 mill.

M. le m^{re} de Folin, qui a donné de cette forme une bonne description et une exacte figuration la signale à l'embouchure de la Bidassoa dans les Basses-Pyrénées; nous l'avons également observée sur les côtes de Provence, notamment à Cette et à Saint-Raphaël.

Truncatella minuscula, de Folin. — Coquille très petite, d'un galbe presque cylindrique, lentement atténué; spire composée de 5 tours à profil très convexe, le dernier grand, développé en hauteur; suture très profonde; ouverture étroitement allongée, subspiriforme; test subpellucide, blanchâtre, orné de côtes longitudinales étroites, aiguës, séparées par des espaces intercostaux plans, très larges, au fond desquels on distingue des cordons spiraux peu marqués et assez espacés. — H. 1, 2; D. 0, 3 millim.

Ce dernier type bien distinct de tous les autres par sa taille, son galbe et son mode d'ornementation, n'a encore été observé qu'à l'embouchure de l'Adour dans les Basses-Pyrénées.

(A suivre)

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Sur une enclave feldspathique zirconifère de la roche basaltique du Puy de Montaudou, près Royat.

par Ferdinand GONNARD.

L'exploitation d'une carrière, ouverte depuis quelques années pour l'entretien de la route, sur le flanc

au sud du Puy de Montaudou, près de Royat, a attiré l'attention des minéralogistes et des géologues.

En 1890, M. Jannetaz a publié (*Bulletin de la Société française de Minéralogie*, N° 9, p. 372) une étude intitulée : Sur le feldspath orthose des basaltes de Royat.

M. Alfred Lacroix, de son côté, a fait l'examen des enclaves que l'on trouve dans la lave de Montaudou (*Bulletin de la Société française de Minéralogie*, N° 8, p. 324; 1894), et y a signalé diverses formes de calcite, une dolomie ferrière et deux zéolites, la christianite et la mésotype.

Enfin, dans le compte rendu d'une excursion faite par la Société géologique, le 14 septembre 1891, M. Michel Lévy, à propos du basalte de Montaudou, qu'il considère comme une limburgite vitreuse, ajoute la Note que voici : *M. Jannetaz a étudié dans ce basalte des fragments d'orthose certainement arrachés aux arkoses encaissantes.*

J'ai à ce sujet (*Bulletin de la Société française de Minéralogie* p. 276, 1894), présenté quelques observations concernant à la fois le travail de M. Jannetaz et la Note de M. Michel Lévy.

Je ne pensais pas que le feldspath sodo-potassique de M. Jannetaz, enclavé dans le brouillage basaltique ou le basalte de Montaudou provint des arkoses de la région, dont le Puy de Châteix très voisin, nous fournit le type.

Je résolus donc de poursuivre mes recherches à ce sujet, et je priai mes correspondants de Clermont de me recueillir de ces enclaves feldspathiques à Montaudou et de me les adresser. Or j'ai reçu récemment de l'un d'eux, M. Demarty, jeune minéralogiste très zélé, entre autres échantillons, une enclave remarquable dont l'examen me semble élucider la question de l'origine de ces feldspaths si intéressants.

Le feldspath de cette enclave renferme, soit dans sa masse, soit au voisinage, dans le brouillage basaltique qui l'entoure, plusieurs très beaux zircons, d'un rouge hyacinthe, rappelant ceux si connus du Riou Pezzoulion, près du Puy.

C'est là, le premier exemple indiscutable de l'existence du zircon dans sa gangue originaire que l'on puisse citer pour le Puy de Dôme, en dehors des enclaves du Capucin; car les zircons dont fait mention Lecoq, aux environs d'Arlanc ou de la Chaix-Dieu, sont simplement des grenats.

Le nodule feldspathique en question, à stries fines, a environ $\frac{1}{4}$ ^{mm} de diamètre; le contour en est arrondi par suite d'une fusion superficielle très légère. Les zircons inclus, soit dans ce feldspath, soit dans la roche primitive modifiée, ont des faces planes très nettes et des arêtes vives, alors que ceux d'Expailly, isolés ou inclus dans le basalte, sont arrondis et portent les marques visibles d'un commencement de fusion. L'un de ces zircons qui a $\frac{1}{4}$ ^{mm}, 5 de long, sur $\frac{1}{4}$ ^{mm}, 5 de large, offre la combinaison mb^1 ; un autre, de dimensions un peu moindres, mb^1a^2 . Les zircons d'Expailly sont caractérisés par le développement des faces h^1 et la petitesse des faces m . Mais quoi qu'il en soit de ces différences légères, il y a une similitude de faciès frappante entre les cristaux de ces gisements.

Maintenant, quelle est la roche qui renfermait ces zircons, et qui, en même temps, pouvait fournir ces grands cristaux d'orthose (j'en ai qui mesurent plus de $\frac{7}{10}$ ^{mm} de long sur $\frac{3}{10}$ ^{mm} environ de large, et ce ne sont que des fragments!) et d'oligoclase finement striée (j'en ai de $\frac{3}{10}$ ^{mm} à $\frac{1}{4}$ ^{mm} de large) que le basalte englobe? ce n'est évidemment ni l'arkose du Puy de Châteix, ni le granit de la vallée de Royat.

Je ne la trouve que dans le magnifique granit porphyroïde de la Margeride, à grands cristaux d'orthose, (ils atteignent 10^{cm}) et d'oligoclase, si riche en apatite et en zircons inclus dans le feldspath. C'est elle qui probablement, de même qu'aux environs du Puy, doit être le substratum, peut-être immédiat, à coup sûr peu distant dans la profondeur, de l'appareil volcanique de Montaudou, de Gravenoire et Charade. Je dis « peut être immédiat » à cause de la très faible altération superficielle des feldspaths de Montaudou, et de la netteté, de la fraîcheur, des faces et des arêtes des zircons qui y sont inclus. On ne saurait, en effet, admettre un long séjour de ces minéraux dans un bain de basalte, sans la disparition à peu près complète de l'élément feldspathique et la fusion partielle des zircons. Le parcours de la lave dans la cheminée volcanique ne semble pas, par conséquent, avoir été bien considérable à Montaudou, ou, ce qui revient au même, comme effets produits, ce n'est qu'en approchant de la surface que la lave aurait rencontré et englobé des fragments du granit zirconfère, alors qu'elle était déjà en partie refroidie.

Au Puy, la température du basalte ou la durée de l'immersion semblent avoir été plus considérables, car les zircons sont isolés dans les sables détritiques avec quelques rares cristaux de saphir et de grenat. Ce n'est qu'exceptionnellement que ces minéraux, dans leur gangue, ont été signalés dans la lave, soit par Louis Pascal en 1843, au Croustet, à Denise etc., soit tout récemment par M. Alfred Lacroix, dont le beau Mémoire a été couronné par l'Institut en 1892.

Etude sur les Anthicides de la collection Leprieur (Suite)

Anthicus (Stenidius) Aristidis n. sp. — Antennes, prothorax et pattes rougeâtres, tête et élytres d'un brun roussâtre plus ou moins foncé. Tête quelquefois un peu obscurcie, assez large, à ponctuation fine; yeux noirs, antennes petites à articles courts avec les derniers légèrement globuleux. — Prothorax très déprimé en dessus, brillant, bien dilaté-arrondi en avant, très rétréci à la base. — Elytres assez étroits à ponctuation forte, peu serrée et fine pubescence grisâtre, ils sont déprimés en dessus et échancrés en triangle obtus sur la suture. — Pygidium long, saillant. — Pattes à cuisses un peu renflées. — Longueur, 2 millimètres $\frac{1}{4}$. Mariout (Letourneux).

Espèce très séparable de sa voisine *femoralis* Desbr. par le dessus du corps déprimé.

Anthicus argenteovestitus n. sp. — Grand, à prothorax court et très large. — Tête grosse, courte, tronquée en arrière; goulot bien marqué; élytres à côtés presque parallèles ♂, un peu ovalaires et bombés ♀. Antennes relativement grêles, roussâtres. Bord postérieur du prothorax quelquefois rougeâtre. — Pattes fortes rougeâtres avec les pattes postérieures plus grosses chez le ♂, mais à tibias courts, droits ou à peine sinués. — L'insecte est d'un noir gris un peu bronzé, à pubescence fine, grise; ayant sur les élytres des bandes argentées à couleur foncière quelquefois un peu rougeâtre (comme chez *A. Chobauti* Pic), irrégulièrement disposées et dessinant comme deux sortes de V sur le milieu des élytres. Longueur, 4 millimètres. Ramlé (Letourneux).

Espèce remarquable par sa taille, voisine de *A. insignis* Luc. dont elle se distingue bien par la forme des tibias chez le ♂.

Anthicus veris n. sp. — Entièrement d'un jaune roux avec la tête et l'extrémité des antennes obscurcies ; une tache, en partie latérale, foncée, sur le milieu des élytres. — Modérément allongé, à ponctuation assez serrée. Tête diminuée et arrondie en arrière. Antennes modérément longues, bien épaissies à l'extrémité avec l'article terminal assez court, en pointe. Prothorax presque carré, un peu dilaté arrondi seulement en avant, marqué d'une fossette latérale. Elytres à pubescence d'un gris jaune, assez fine, un peu ovalaire, brièvement anguleux à l'extrémité, avec les épaules un peu élevées, arrondies. Pattes claires. Pygidium rentré.

Longueur, 2 millimètres $\frac{3}{4}$. Bône (Leprieur).

Du groupe des *bifossicolles* ; très voisin de *A. semicinctus* Desbr. par la coloration avec une ponctuation un peu plus lâche, la tête diminuée et arrondie en arrière au lieu d'être large et tronquée.

(A suivre.)

Maurice Pic.

LE MUSEUM DE LYON

Notre Museum depuis quelque temps a été l'objectif de certaines critiques, plus ou moins justes, plus ou moins bienveillantes et dont le but ne nous apparaît pas bien précis, d'autant mieux qu'elles semblent provenir ou de personnes étrangères à la science, ou de personnes insuffisamment éclairées à cet endroit.

Cette agitation n'est pas pour nous déplaire, loin de là, car si du choc jaillit la lumière c'est aussi en mettant au jour ce que sont nos collections municipales d'histoire naturelle qu'on pourra apprécier la juste valeur des trésors accumulés au Palais Saint-Pierre. Ils méritent certes quelque chose de plus que le silence et l'oubli. Aussi bien, ce silence et cet oubli ne sont pas aussi complets qu'on veut bien le laisser croire ; nous nous proposons même de prouver le contraire.

D'abord, il est une chose qu'il nous faut accepter, car elle est acceptée partout ailleurs (1), c'est qu'un Museum d'histoire naturelle, dit, en dehors de toute classification scientifique, être d'abord divisé en deux grandes catégories absolument distinctes, mais qui peuvent cependant et qui doivent même dans certains cas se compléter l'une par l'autre. Nous voulons parler d'une part, des galeries d'enseignement ouvertes au public, plus ou moins visibles à tous suivant les conditions d'installation et, d'autre part, des collections d'étude renfermées dans des meubles, des tiroirs soigneusement fermés.

Cette division est absolument nécessaire pour le plaisir et l'instruction du public comme du savant.

En effet qu'importe aux visiteurs du dimanche que les coquilles soient ouvertes ou fermées (ainsi qu'on l'a reproché) que les squelettes des singes anthropomorphes soient en haut ou en bas d'une vitrine ? Rien, certainement ; bien au contraire, si les vitrines d'en bas étaient encombrées de ces derniers au lieu de renfermer les animaux empaillés, le public s'en plaindrait. Que lui importe aussi la forme, la disposition des dents des coquilles bivalves ? Ce qu'il veut voir, c'est grosso modo, les différentes formes des coquilles, les différentes espèces de singes, la longueur, la couleur de leur poil, les attitudes préférées de ces animaux ; ce sont les seules choses qu'il puisse apprécier et apprendre dans ses rapides visites.

1) Tout aussi bien au Museum de Paris qu'au British Museum et dans tous les Museums de quelque importance.

Si de cette catégorie de visiteurs nous passons à l'amateur ou au savant, les desiderata changent bien vite d'objectif. Quoique la Malacologie soit privilégiée comme étendue accordée et comme position favorable, la collection particulière de l'amateur sera bien vite plus riche que les séries exposées, car au lieu de s'adresser à toute l'échelle des Zoophytes et des Mollusques, elle sera consacrée à une branche, une famille, et alors, lorsque celui-ci voudra tirer quelque enseignement des collections du Palais Saint-Pierre, lorsqu'il voudra faire des comparaisons ou étudier les types du Museum, ce seront ces armoires, ces tiroirs, fermés qu'il viendra ouvrir non plus les jours de visites publiques, mais à chaque instant qui lui plaira, car il trouvera dans la Direction et le personnel adjoint une amabilité, une complaisance bien connues.

C'est dans ces meubles qu'il trouvera ce qu'il cherche, des types de comparaison ou bien des sujets d'études nouvelles.

Qu'importe au savant que les coquilles soient fermées, ce n'est pas au travers des glaces des vitrines qu'il pourra les étudier, il lui faudra les avoir à la main pour en tirer un fruit réellement profitable, et il lui sera bien facile alors de les ouvrir. A ce propos, nous ne connaissons aucune collection, soit publique, soit privée, où les bivalves soient présentés ouverts. Exceptions en pourtant quelques amateurs qui, de loin en loin, pour la singularité de forme ou de couleur surtout, ouvrent une coquille, mais au point de vue de l'effet à produire sur l'œil seulement.

Ce que nous venons de dire pour des coquilles se répétera pour chaque famille de l'échelle zoologique, par exemple pour des singes, dont le savant ou l'étudiant ne pourra pas plus tirer parti dans une vitrine qu'au sommet d'une frise ; pour mesurer par exemple les différents angles et contours respectifs d'une série de squelettes, il lui faudra absolument les avoir entre les mains.

Cette question générale nettement établie, il nous reste à nous occuper de notre Museum au point de vue des locaux. Ici disons le bien vite et nous ne sommes malheureusement pas les premiers, l'emplacement occupé ne vaut pas grand-chose. Comme espace d'abord, au lieu des 2000^m environ, actuellement occupés, il en faudrait au moins 6000^m.

Depuis longtemps, on s'est préoccupé, à juste titre, d'un transfert du Museum ; le local actuel ne peut être conservé qu'à la condition d'être très considérablement agrandi aux dépens de son voisinage immédiat, et, comme les Musées de peinture, d'archéologie, etc. sont aussi à l'étroit, ce n'est certes pas de leur côté qu'il faut jeter les yeux. La solution du problème serait bien simple, mais d'une simplicité si coûteuse que nous la taxons presque d'utopie ; ce serait l'achèvement du Palais St-Pierre. Indépendamment des expropriations formidables qu'il faudrait payer, de la construction, il faut songer que, dans le massif à démolir, existe l'église St-Pierre, qui ne présente, à part son portail aucun intérêt artistique, mais en revanche est *paroissiale*, et d'après la loi, ne peut être démolie, qu'autant qu'une autre est fournie au clergé *sur le territoire de la paroisse* : où donc la placer cette église ? à quel prix ? questions bien difficiles à résoudre.

Le départ du Palais St-Pierre s'impose donc, et à notre avis, il faudrait construire dans le quartier nouveau des Facultés un monument en rapport avec l'importance de services qu'il sera appelé à rendre. Au voisinage de la Faculté des sciences, il est évident, qu'aucun endroit ne saurait être mieux choisi, mais là, le terrain est cher, et son coût viendra considérablement augmenter la dépense totale. D'autre part, la place se fait, tous les jours plus rare dans ces parages et il faudrait se hâter.

Nous croyons cependant que ce serait la seule vraie solution pratique et conforme aux intérêts de tous. Nos Facultés ainsi que nos Musées ne sont plus des champs réservés à l'activité ou même à la nonchalance de quelques uns, comme autrefois ; les portes en sont largement ouvertes à tous les travailleurs, qui y vont chercher soit des matériaux pour leurs travaux, soit une direction pour leurs recherches, et, ce groupement dans le quartier des Ecoles, de toutes les sources d'instruction, ne pourrait avoir, en définitive, que le meilleur résultat.

La perspective de n'avoir pas de terrain à payer, a fait depuis longtemps songer au Parc. Il est certain que le Museum trouverait là, des conditions de terrain, de salubrité presque uniques ; le seul reproche à adresser à cet emplacement est son éloignement. Cependant, à part pour le monde des écoles, Professeurs et Etudiants, cet éloignement est un peu factice, si on considère les moyens de communication actuels et aussi le goût de la population lyonnaise pour son Parc de la Tête-d'Or, rendez-vous de bien des gens, suivant le jour et l'heure, promenade de plus en plus fréquentée. Quant aux travailleurs individuels, ce ne sont pas quelques pas de plus qui pourront les rebuter, ceci dit d'une façon générale.

Enfin, on le voit, une solution s'impose et nous la demandons à bref délai, car de jour en jour la situation va en empirant, au détriment de tout et de tous.

Nous aurons à rejeter sur le manque de place la plupart des critiques relatives à la classification. A part la salle de géologie paléontologique, où la classification, l'ordre et la méthode autant que la commodité du local, malgré son exiguité, sont parfaits, à part peut-être aussi celle de minéralogie, tout semble de prime abord, dans la grande salle, confondu et pêle-mêle pour un observateur superficiel.

Cependant ce défaut est plus apparent que réel, chaque vitrine séparément a été l'objet d'une soigneuse classification conforme à celle suivie au British Museum, seulement la suivante par suite des modifications apportées, des meubles ajoutés, n'est pas toujours à côté, et c'est quelquefois dans le compartiment suivant de la salle qu'il faut l'aller chercher. C'est ce qui produit cet effet malheureux qui choque un classificateur soigneux. Mais le défaut de place est seul à incriminer.

La disposition défectueuse des vitrines, leur forme incommode, l'éclairage par en haut à une hauteur considérable tout cela vient encore contribuer à gêner et augmenter les inconvénients d'un encombrement dont on peut difficilement se faire une idée.

Le défaut de place dans les galeries et les salles annexes a forcé la direction du Museum de former, outre les deux grandes catégories que nous indiquons plus haut, les collections visibles et les collections fermées, une troisième catégorie dite des réserves. Tout ce qu'il y a de réserves dans les salles annexes, dans les caves et les greniers serait bien difficile à dire, souhaitons seulement que tout cela ne se détériore pas trop en attendant le moment, hélas bien lointain, de paraître au grand jour.

Toutes les améliorations possibles dans la présentation des objets en tant que socles, supports, bocaux, vitrines à jour, etc. nous semble avoir été réalisées.

Dans un prochain article, en suivant un ordre méthodique, nous étudierons plus en détail chacune des collections de notre Museum.

L. REDON-NEYRENEUF.

(A suivre.)

LE BOA CONSTRICTOR

Le Boa constrictor au sujet duquel de si beaux travaux physiologiques ont été faits pour déterminer le mode de circulation du sang et les fonctions intimes du cœur en général et des diverses parties de cet organe présente, comme du reste la plupart des Ophidiens, bien des points ignorés dans ses mœurs, ses habitudes et ses diverses fonctions.

Sa reproduction, entre autres choses, était un point encore laissé dans le vague, relativement à l'évolution de l'embryon.

Duméril et Bibron sont muets à cet égard ; ils disent bien que l'*Eunectes murin* vulgo *Anaconda* est ovovivipare, mais ils ne donnent aucun renseignement sur le Boa constrictor.

Brehm dit : « Il paraît que le Boa constrictor est ovovivipare, et il ajoute : « Le prince Waldemar de Prusse tua un jour une femelle de Boa et trouva dans le corps du reptile des petits qui avaient atteint de 30 à 50 centimètres de long ; Westermann vit une femelle mettre au monde plusieurs petits vivants en même temps que plusieurs œufs. » Les citations de cet auteur sont donc mises en doute par ses premiers mots (il paraît que, etc.) et pas plus que lui, bien au contraire, nous n'avions le droit de les adopter comme des certitudes.

L'élégante plaquette accompagnée d'une planche (1) que vient de faire paraître M. le professeur Giov. Battista Torossi, nous fixe de la façon la plus certaine sur ce point.

M. Torossi a eu la bonne fortune de pouvoir étudier et faire figurer un embryon de Boa constrictor.

Une femelle de 2^m 50 de long, ne présentant extérieurement aucun signe caractéristique de son état, renfermait cependant, ce qui fut constaté à l'autopsie, (pratiquée après une mort naturelle) 25 œufs dont chacun contenait un embryon parfait.

L'embryon étudié présente des rudiments d'extrémité inférieure, caractère commun aux Péropodes et qui va en s'atténuant avec l'âge au point de n'être plus visible extérieurement sur l'individu adulte. La longueur est d'environ 10 centimètres, la tête est très grande relativement au corps, alors que chez l'adulte elle est petite et pyriforme. L'œil est bien développé. A noter l'absence de toute coloration indiquant d'une façon quelconque la livrée de l'adulte.

Cette observation est bien décisive et nous devons compter maintenant le Boa comme ovovivipare. Le cas de Westermann qui vit mettre au monde des petits en même temps que des œufs, nous semble devoir être, attribué à une parturition prématurée, naturelle peut-être, traumatique peut-être bien aussi, et, dans tous les cas ne modifie en rien la conclusion de l'auteur.

L. REDON-NEYRENEUF.

Depuis l'impression de cet article, nous avons eu connaissance d'un cas parfaitement bien constaté et sans erreur possible, de viviparité chez la couleuvre, ordinairement ovipare. Nous relatons cette observation sur la foi d'un ami en qui nous avons toute confiance ; comme nous le disions en commençant, l'observation des Ophidiens dans leurs diverses fonctions, présente de nombreuses lacunes, ce dernier fait le prouve encore.

(1) L'Embrione del Boa constrictor. Memoria del prof. Giov. Battista Torossi. — Vicenza. Tip. S. Giuseppe. 1893.

WIENER ENTOMOLOGISCHE ZEITUNG

(15 mai 1887)

SYNOPSIS DES ESPÈCES EUROPÉENNES DE COLEOPTÈRES

du genre HOMALOPLIA *Stephens*

par Ed. REITTER

Traduit par F. GUILLEBEAU

Pag. 135.

La séparation des espèces de ce genre est très difficile, parce qu'elles varient extrêmement, tant pour la taille et la couleur que pour la structure, et ces circonstances portent bien à croire qu'on est en présence d'un très petit nombre d'espèces. Mais il est démontré que cette hypothèse est erronée, lorsqu'on compare les armures génitales des mâles qui sont très compliquées et d'une description difficile. Le catalogue Col. Eur. et Cauc., édit. III, compte sept espèces d'*Homaloptia* dont trois caucasiennes. Il en faut sortir : *H. caspia* Fald., qui est une *Serica* ; *H. iberica* Kol., identique avec *Serica punctatissima* Fald., (*rugosa* Blanch.). Il reste encore cinq espèces dont *H. hirta* Gebl., est à effacer, parce que ce n'est pas une espèce sibérienne propre ou qu'elle est probablement une variété d'une autre espèce, *spiræa*. L'espèce qui jusqu'à présent a été donnée comme *hirta* (*limbata* Kryn = *spiræa* Fal.), n'est pas elle, parce que l'*hirta* doit avoir les élytres unicolores ce que je n'ai pas encore observé dans *spiræa*.

La synonymie de *H. ruricola* Fab. est fautive sur plusieurs points. Les *H. alternata* Küst. et *pruinosa* Küst. = *marginata* Füssly et appartiennent à une espèce particulière ; au contraire, l'*H. humeralis* Fab. qui est rapportée à *ruricola* Fab. n'est certainement pas une *Homaloptia* d'après la description ; mais, d'après le dessin des élytres et le bord de l'épistome fortement relevé, elle doit être une *Anisoptia*, si peut-être elle n'est pas identique avec *Phyllopertha campestris*.

SYNOPSIS DES ESPÈCES QUI ME SONT CONNUES

I

LE REBORD INFÉRIEUR DE L'ÉLYTRE EST NETTEMENT LIMITÉ A SON COTÉ INTERNE PAR UNE FINE RAINURE

- 1^a Elytres avec une pubescence fine, presque couchée, également jaune, avec de longs poils seulement sur les côtés. Noire avec un reflet un peu bronzé, élytres allongés, d'un rouge brunâtre uniforme. Espèce grande et allongée. Taygette. 1. *elongata* n. sp.

constitue une espèce propre. Grèce, Moravie, Albanie. *H. taygetana* Kiesw. 6. *minuta* Brenske.

(Mon ami Brenske a considéré aussi cette forme comme une espèce propre, l'a décrite et m'a communiqué sa description que je donne à la fin, mais il la compare à *ruvicola* dont elle est naturellement très différente).

3^b Antennes noires, le deuxième article brun, la massue longue, plus longue que le funicule. Elytres sans rangée de poils plus longs à côté de la suture; corps entièrement noir, irisé, à poils jaunes; les élytres courts, à poils peu serrés, plus longs vers la suture, avec quelques longs poils à la base. Alger. 7. *barbara* Lucas.

(L'*H. aterrima* Lucas me paraît appartenir à cette espèce).

2^b Elytres et corselet avec des poils noirs très longs, dressés et serrés. Antennes foncées. Corps uniformément noir. Asie-Mineure, Syrie, *H. Badeni*, Brenske. 8. *diabolica* n. sp.

II

LE REBORD INFÉRIEUR DE L'ÉLYTRE NON LIMITÉ PAR UNE RAINURE

(Cette rainure ne saurait être confondue avec une strie dorsale).

1^a Dessus avec des poils longs et dressés.

2^a Epistôme bisinué au sommet, par suite avec trois lobes arrondis, échancré sur les côtés.

Pag. 138.

Noire, à poils longs et serrés; élytres d'un brun jaunâtre, suture et côtés foncés, ou uniformément noirs. Syrie, Asie-Mineure. *H. subsinuata* Burm (1). 9 *labrata* Burmeister.

2^b Epistôme simple; élytres d'un jaune brunâtre pâle.

3^a Noire; élytres d'un jaune brunâtre pâle, la suture et les côtés étroitement foncés. Tête et corselet à poils jaunes.

Elytres très allongés, avec des poils dressés très longs, jaunes; taille de *H. ruvicola* F. Autriche, Hongrie, Russie-Méridionale jusqu'en Sibérie. 10. *spiræa* Pallas.

Elytres moins longs, à poils noirs très inégaux, les plus courts un peu couchés; un peu plus grande que *ruvicola*. Autriche, Hongrie, Carniole, Caucase. *v. limbata* Kryn.

Elytres avec des poils longs et dressés, noirs et jaunes, les noirs plus nombreux; presque deux fois aussi grande que *ruvicola*. Caucase. *v. adulta*.

3^b Noire, à poils longs et serrés; élytres d'un jaune brunâtre uniforme. M'est inconnue. Sibérie. 11. *hirta* Gebler.

4^a Elytres courts, à poils pas tout à fait couchés, le plus souvent d'un brun rougeâtre, la suture et les côtés non noircis, ou uniformément noirs. Espèce ramassée, fortement convexe. Dalmatie, Bannat, Transylvanie. La forme entièrement noire est la *Carbonaria* Blanch.

12. *erythroptera* Friw.

(1) Je considère *H. subsinuata* Burm. comme une variété de *labrata* à épistôme moins sinué et à côtés moins échancrés.

Les phrases diagnostiques latines concernant les espèces nouvelles ne faisant que répéter celles du Synopsis je crois inutile de les donner. Je ne donne pas non plus la traduction de la description de *H. minuta* Brenske. En la comparant avec les types, je ne la trouve pas exacte.

F. G.

COMPTES-RENDUS DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 31 JANVIER 1893

PRÉSIDENTE DE M. L. DEBAT

La Société a reçu :

De Mariano Vergara. — Bibliografía de la Rosa. — 1. vol. offert par l'auteur. — Bulletin de la Société Botanique de France; XXXIX, C. R. des Séances, 5. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France; décembre 1892. — Revue scientifique du Bourbonnais; VI, 1. — Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes; XX, 4. — Revue scientifique du Limousin; I, 1. — Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Reims; Procès-verbaux; II, 1; Travaux; II, 1. — Boletim da Sociedade Broteriana, Coimbra; IX, 4; X, 1, 2. — Boletim da Academia nacional de Ciencias en Cordoba; XI, 4. — Sociedad científica Antonio Alzate, Mexico; VI, 3, 4. — Actes de la Société scientifique du Chili; II, 2. — Malpighia; VII, 7 à 9.

COMMUNICATIONS

M. FR. MOREL informe la Société qu'il cultive avec succès dans son jardin à Vaise plusieurs plantes rapportées de ses excursions dans les Alpes. Il invite les membres de notre Association à venir visiter ses cultures et, en attendant, il montre un vaste pot rempli de *Selaginella helvetica*, cueillie par lui dans la vallée de la Dranse d'Entremont (Valais). Cette Lycopodiacee s'est fort bien acclimatée dans le jardin de M. Morel, et y forme des gazons très touffus et plus épais que ceux de la *Selaginella denticulata*. On sait que celle-ci, commune en plusieurs des pays qui entourent le bassin méditerranéen, ne diffère de la Sélaginelle helvétique que par ses épis non pédonculés et par ses feuilles très manifestement denticulées, mais elle résiste moins aux froids de nos climats que celle de la Suisse.

M. SAINT-LAGER rappelle que la Sélaginelle helvétique avait été, ou s'était naturalisée dans les environs de notre ville, près du moulin de Platacul à Meyzieu (Isère). Sa dispersion en France est du reste fort restreinte; en effet, du Valais où elle est assez commune, elle s'est répandue dans la vallée de l'Arve près de Chamonix et au pied du Brizon, ainsi que dans la vallée du Bonnant, en amont de Saint-Gervais. Elle n'a pas encore pénétré dans le reste de la Savoie ni dans le Dauphiné, où elle a été indiquée à tort par Villars et Mutel.

Cependant, il est hors de doute qu'elle pourrait facilement être répandue dans toutes les Alpes françaises, si on avait soin de la mettre dans les parties humides et ombragées des terrains siliceux. Il n'est pas de plante que les botanistes ne puissent propager à volonté, pourvu que les conditions naturelles soient observées dans les essais de naturalisation.

M. N. ROUX estime qu'il appartiendrait aux botanistes de propager les plantes rares afin d'empêcher leur disparition. Dernièrement, il a reçu de Gap une lettre dans laquelle un de ses correspondants dit avoir vainement cherché, cette année, le *Geum heterocarpum* à la Corniche du Mont-Séuse. Faudra-t-il donc rayer cette plante de la Flore française ?

M. VIVIAND - MOREL dit que parfois plusieurs plantes qu'on croyait détruites parce qu'elles ne s'étaient pas montrées pendant certaines années, surtout après la visite des centuriateurs, ont cependant reparu plus tard, grâce à des graines enfouies dans le sol. Du reste, il pense que les botanistes de notre région devraient s'appliquer, suivant le conseil de M. Saint-Lager, à propager les espèces rares. C'est assurément le moyen le plus efficace de protéger les plantes contre leurs ennemis et contre leurs amis.

M. N. ROUX signale, dans le *Bulletin de la Société Murithienne du Valais*, n° XIX-XX, une note de M. Prévost-Ritter, de Chambéry, sur l'*Anemone alpina* et sa var. *sulphurea* Koch. M. Ritter ayant remarqué que l'*Anemone alpina* croissait surtout dans les terrains calcaires, tandis que la var. *sulphurea* ne se rencontrait que dans les terrains siliceux, fit de 1886 à 1891 des expériences de culture qui vinrent confirmer ses observations.

M. Ritter, se basant sur ces faits et sur les différences que présentent les cotylédons des deux plantes, conclut que celles-ci doivent être considérées comme deux espèces parfaitement distinctes.

M. SAINT-LAGER n'admet pas la légitimité des motifs qui ont conduit M. Prévost-Ritter à accorder l'autonomie spécifique à l'*Anemone sulphurea*, mais il est porté, d'après la distribution géographique des deux plantes, à croire que la forme à fleurs jaunes préfère les terrains siliceux, tandis que la forme plus commune à fleurs blanches vient indifféremment sur tous les sols.

M. L. BLANC est d'avis que la différence des cotylédons est un attribut de race, mais ne peut pas légitimer une distinction spécifique. La couleur des fleurs est un caractère dont la variabilité est bien connue des botanistes. Linné avait raison d'appliquer à la Philosophie botanique la recommandation virgilienne : *nimirum ne crede colori*.

M. SAINT-LAGER donne lecture d'une lettre dans laquelle notre collègue M. Antoine Magnin l'informe qu'un de ses élèves, M. Tissot, pendant une excursion de Dieu-le-Fit à Saillans (Drôme), a trouvé l'*Eryngium alpinum* au col de la Chaudière où il n'avait pas encore été signalé. On sait que dans plusieurs parties des montagnes de l'arrondis-

sement de Die existe un autre *Eryngium* dit *Spina alba* à cause de sa couleur blanchâtre,

Pendant une excursion dans la vallée du Guil, M. Tissot a aussi trouvé sur les rochers de l'Ange-Gardien, près de Château-Queyras, une Labiacée qu'on ne connaissait pas encore dans cette région, le *Teucrium lucidum*, remarquable par sa tige frutescente, haute de 0^m30 à 0^m45, par ses feuilles glabres et luisantes, par son inflorescence en longue grappe feuillée et unilatérale. Ce *Teucrium* est bien connu des botanistes qui ont visité les montagnes calcaires de la partie septentrionale des Alpes-Maritimes et celles des arrondissements de Castellane et de Barcelonnette dans les Basses-Alpes.

M. MEYRAN, qui connaît bien ce *Teucrium lucidum* pour l'avoir souvent vu sur les pentes des montagnes de la vallée de l'Ubaye où il est assez répandu sur de vastes espaces, croit que son introduction dans la vallée du Guil est récente, car à cause de son port caractéristique il n'aurait pu échapper aux nombreux botanistes qui ont exploré l'entrée du Queyras.

M. N. Roux lit un compte-rendu d'une herborisation faite dans la vallée de Cervières et au col Malrif, au Nord-ouest d'Abriès-en-Queyras, Ce compte-rendu sera publié dans le tome XVIII de nos Annales.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1893

PRÉSIDENTE DE M. DEBAT

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France, XXXIX: Revue bibliographique, C.-D. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot; VII, 3. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus, 268. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; 461. — Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes; 43, 46 et 47. — Revue savoisiennne; XXXIII, 5. — Société d'histoire naturelle d'Autun; V. — Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscou; II, 1892. — Acta Horti Petropolitani; XII, 1. — Societas pro fauna et flora fennica; Meddelanden, 16, 17; Acta, V, VI, VII. — Bulletin of the Torrey botanical club New-York; XX, 1. — Contribution from the botanical laboratory of the University of Pennsylvania; I, 1. — La Nuova Notarisia; 1892, 3.

MM. O. MEYRAN et N. ROUX donnent lecture de deux lettres: l'une de M. Malinvaud, l'autre de M. Planchon, relatives à la session de la Société Botanique de France à Montpellier. Cette session aura lieu du 20 mai, veille de la Pentecôte, au 31 du même mois; elle sera suivie de plusieurs excursions hors session.

COMMUNICATIONS

M. LAVENIR présente un *Begonia* hybride des *B. discolor* et *B. rex*, cultivé dans les jardins de M. Fr. Morel et qui présente une anomalie singulière: il porte des bulbilles à l'extrémité de tous ses rameaux et à l'aisselle des feuilles. Cette formation tératologique n'existe pas seulement sur l'individu soumis à l'examen des membres de la Société, elle existe sur tous les sujets cultivés dans le jardin de M. Fr. Morel.

M. LAVENIR se propose d'observer le développement ultérieur de ces bulbilles, afin de savoir s'ils exercent une influence quelconque sur la végétation de la plante.

M. VIVIAND-MOREL dit que la même anomalie se rencontre quelquefois sur l'un des parents de *B. discolor*. Il rappelle incidemment, à propos de cette espèce, qu'elle est la seule dans ce genre qui puisse passer l'hiver chez nous, et que, dans certains pays, elle est cultivée comme plante potagère pour ses feuilles dont le goût se rapproche de celui de l'Oseille.

SOUS-FRUTESCENCES ACCIDENTELLES

M. VIVIAND-MOREL montre à la Société des exemples de plantes dont les tiges annuelles sont devenues sous-frutescentes, à la suite d'un été sec et chaud et d'un automne relativement doux et humide. Ce sont : *Cichorium intybus*, *Scabiosa (Cyrtoctemma) maritima*, *Genm urbanum*, *Hypericum perforatum*, *Dianthus (Kolranschia) prolifer*, *Otites parviflorus (Silene otites)* *Picris hieracioides*, *Teucrium botrys*, *Iberis Timeroyi*, *Absinthium vulgare*. Quelques-unes de ces espèces avaient été semées ou replantées en contre-saison, notamment *Scabiosa maritima*, *Dianthus prolifer* et *Teucrium botrys*, mais les autres étaient venues seules, naturellement, en plein jardin.

M. VIVIAND-MOREL présente ces spécimens de plantes annuelles, bisannuelles ou vivaces, devenues habituellement sous-frutescentes, pour montrer combien on doit se méfier des caractères de végétation accidentels ou individuels, lorsqu'on veut décrire les espèces. Il estime que c'est seulement par le moyen de la culture qu'on parvient à distinguer les caractères qui ne varient pas de ceux qui sont variables sous diverses influences.

Il ajoute qu'il lui a paru que beaucoup des espèces naturellement sous-frutescentes de la Flore française sont surtout thermophiles, la plupart étant d'origine méridionale. Il cite la Saugé officinale, les Lavandes, le Romarin, le Thym vulgaire, les *Teucrium suffruticosum*, *marum*, *massiliense*, les *Lithospermum fruticosum*, *Mercurialis tomentosa*, *Cineraria maritima*, plusieurs *Ononis* et *Artemisia*, etc. Il fait remarquer que les espèces sous-frutescentes qui remontent au-delà de la région de l'Olivier sont rares et que beaucoup d'entre elles ne supportent pas facilement les froids rigoureux. On voit geler sous le climat de Lyon le *Cheiranthus Cheiri*, le *Lavandula latifolia*, le Romarin, la Saugé officinale.

Présentation de différents bois.

M. le Dr L. BLANC fait passer sous les yeux de la Société des échantillons de bois des espèces suivantes, en accompagnant chacun d'eux de renseignements sur sa nature, sa dureté et ses autres qualités particulières.

Ce sont : Buis, Houx, Orme, Erable, Alisier, Noisetier, Chêne, Platane, Laurier-Rose, Campêche, etc. (A suivre)